

André BRICOGNE

Avocat

9 avenue Marceau - 75116 Paris
Standard : 01 45 5 3 15 42
Tél. : (direct) : 01 45 53 46 15
Mobile : 06 71 21 72 33
Fax : 01 47 04 06 76



Marié, 4 enfants

Expérience professionnelle

Depuis 2017 : Associé du au sein du cabinet HENRY et BRICOGNE (AARPI)

Conseil et contentieux en droit des affaires.

Activité particulièrement importante en :

- Contrats commerciaux,
- Droit de la distribution,
- Droit de la concurrence,
- Concurrence déloyale,
- Rupture de relations commerciales,
- Droit de la consommation,
- Droit de la responsabilité des produits,
- Procédures collectives,
- Recouvrement de créances,
- Droit pénal des affaires.

Membre de l'AFEC (Association Française d'Etude de la Concurrence).

1997 – 2017 : Cabinet VOGEL & VOGEL

Responsable du département distribution et contentieux.

Formation

1996 : CAPA, EFB de Paris

1995 : Sous-lieutenant au 2^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (2^e RPIMa)

1994 : DEA de Droit des Affaires et de l'Economie. Mention assez bien. Université Paris I.

1993 : Maitrise de Droit des Affaires. Mention assez bien. Université Paris II
Maitrise de Droit Privé Carrières Judiciaires. Mention assez bien. Université Paris II